



Objet : marché de service 2022-03 – Inventaire de terrain et gestion des cimetières communaux

Le présent marché a pour objet de mettre à jour les données de base pour les 17 cimetières communaux de la commune nouvelle de Mesnils-sur-Iton. Afin de permettre d'en assurer une gestion administrative, juridique et topographique pérenne et efficace. Il se décompose de la manière suivante :

- Réalisation d'un inventaire complet des cimetières (incluant les études des inhumés et des concessionnaires).
- L'acquisition d'un logiciel de gestion des cimetières (incluant l'intégration des données collectées.)

Le Maire de la Commune de Mesnils-sur-Iton,

Vu l'article L.2122-22 (4°) du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'ordonnance du 26 novembre 2018 relative à la commande publique,
Vu le décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 du nouveau code de la commande publique,
Vu la délibération n°2020-036 du 10 juillet 2020, déléguant au maire le pouvoir « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »
Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique,

DÉCIDE

Article 1^{er} : de procéder à la signature du marché avec l'entreprise suivante :

Pour le lot n°1 « Réalisation d'un inventaire complet des Cimetières » : Groupe ELABOR SA – 18 rue des Murgers – 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, pour un montant de 82.842,00 € HT – soit 99.410,40€ TTC.

Pour le lot n°2 « Acquisition d'un logiciel de gestion des Cimetières » : Groupe ELABOR SA – 18 rue des Murgers – 21380 MESSIGNY ET VANTOUX, pour un montant de 6.900,00 € HT – soit 8.280,00€ TTC.

Article 2 : Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Article 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Ampliation de la présente décision sera faite au registre des décisions et transmise à :

- Monsieur le Préfet de l'Eure,
- Monsieur le Trésorier de Breteuil sur Iton.

Fait à Mesnils-sur-Iton, le 16 mai 2022
Colette BONNARD,
Maire,